



DICTIONNAIRE DE L'ENVIRONNEMENT
sous la direction d'Yvette Veyret, Armand Colin, Paris, 2007

Présentation de l'ouvrage :

L'environnement traité dans cet ouvrage s'inscrit dans les problématiques du développement durable. Se côtoient des termes spécifiques à la dynamique des milieux biophysiques ("climatologie", "hydrologie"...) et des notions se référant aux autres aspects de l'environnement ("perception", "gestion", "acteurs"...), les auteurs sont géographes: spécialistes de l'étude de paysages, de géographie urbaine, de biogéographie, de climatologie, morphologie, de géographie du tourisme ou des transports, de géographie culturelle ou d'histoire de la géographie. Des juristes et une économiste apportent leur vision spécifique.

Intérêt :

L'ouvrage fait clairement le lien entre l'environnement et la géographie et peut nous permettre de mieux cerner la spécificité de l'approche géographique dans l'étude de l'environnement.

Les entrées sont multiples, quelques exemples: FMI, gestion des risques dans les villes du sud, gouvernance, récifs coralliens, résilience...

Comme tout dictionnaire son utilisation est facile, mais les articles sont de clarté inégale.

Résumé de l'introduction :

Dans l'étude de l'environnement, La géographie se démarque d'une conception purement environnementale qui n'engloberait que la notion de nature et la protection de la faune et de la flore.

La géographie s'intéresse à la faune, à la flore, à l'eau, à l'air, aux roches et autres éléments "naturels", et à la société dans ses relations à la nature, qui comportent également une dimension culturelle de grande importance.

"...L'environnement est pour le géographe un donné, un perçu, un vécu, un élément géré, un objet politique..."

L'émergence de l'environnement en géographie

C'est F. Ratzel (1844-1904) qui développe la réflexion du géographe sur les rapports entre la nature et la société. C'est alors que la notion de "milieu" devient une des notions clés de la géographie. F. Ratzel, est à l'origine du déterminisme en géographie.

Reclus au début du XXème siècle, utilise le terme d' "environnement", qui associe données physiques et actions des sociétés. Plus tard A. Demangeon (1942) introduit le terme de "milieu géographique" dans le même sens.

Les travaux de M. Sorre renouvellent l'analyse des rapports nature/société: "Les fondements biologiques de la géographie humaine" (1943).

L'environnement ne devient réellement un objet géographique que dans les années 1970-1980.

P.George (1970) QSJ "L'environnement"

J. Tricart inscrit l'homme dans "l'éco-système"

G. Bertrand envisage l'environnement dans une approche systémique: le "géosystème" de G. et Cl. Bertrand, (2002) "il faut faire entrer l'environnement dans la culture ou plus précisément et avec pertinence dans la diversité des cultures". Il associe géosystème (manifestations biophysiques plus ou moins anthropisées), le territoire (les dimensions politiques), le paysage (les approches culturelles)

A. Berque: "la dimension culturelle est fondamentale". La nature est vécue et perçue par les sociétés en fonction de leur histoire et de leur culture. Or la perception induit des modes de gestion spécifiques.

A. Dauphiné: "L'environnement en géographie est un objet complexe, à la fois un donné, un perçu, un vécu, un objet social qui intègre données sociales et éléments naturels dans un construit qui tient à la fois de la nature et de la culture."

Environnement et échelles :

La question des échelles spatiales et temporelles est un des points majeurs du raisonnement géographique. La plus grande échelle permet de faire intervenir les acteurs et d'appréhender les conflits d'usage. L'étude à petite échelle en ce qui concerne l'environnement et l'aménagement contient rapidement des limites, néanmoins, la dimension globale est toujours présente, car la mondialisation constitue une toile de fond incontournable.

Echelle temporelle : à certains moments de son histoire la géographie a perçu la nature en termes de régularité, de permanences, ce qui a influencé les choix d'aménagements, or les phénomènes qui interviennent à la surface de la Terre n'offrent pas de régularité, les écarts aux moyennes peuvent prendre la dimension de catastrophes pour l'homme et ses aménagements.

Actuellement l'aléatoire et l'accidentel alimentent les réflexions en matière d'aménagements.

Difficile de parler de "rupture" ou de "seuil de mutation", d'envisager les notions de "réversibilités" ou "irréversibilités" dans un contexte instable.

Pourtant ces termes sont inclus dans les textes officiels de Bergen (1991) Rio (1992). Il est question de rupture ou continuité avec un équilibre passé perçu comme idéal.

Cette conception se fonde sur trois aspects :

- dans un premier temps une nature saine, celle de l' "équilibre" ;
- dans un second temps une période de dégradation liée à l'anthropisation ;
- enfin les propositions à mettre en oeuvre aujourd'hui pour les générations futures.

La réflexion géographique sur l'échelle temporelle permet de rappeler que la période passée idyllique pour l'homme n'a jamais existé. Se garder de tout catastrophisme et passéisme.

L'environnement: objet politique, conflits, acteurs

L'environnement est ce système complexe où naturel et culturel sont imbriqués.

L'environnement, cadre de vie est un objet d'aménagement et de gestion. Il fournit des ressources, peut-être danger et est de plus en plus perçu comme patrimoine.

L'environnement s'inscrit dans un territoire et implique des choix politiques.

Objectifs et perception des acteurs sont différents et peuvent entrer en conflit.

Résumé de l'article "développement durable" de Mireille Chiroleu-Assouline :

Evoqué pour la première fois par l'ONU à Stockholm en 1972 " sustainable development ". Défini en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement (commission Brundtland): "développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures".

Ainsi défini il s'agit d'un concept macroéconomique qui réintroduit deux valeurs essentielles au développement économique, la vision à long terme et la vision à l'échelle planétaire.

Diverses approches du DD :

- le premier courant se place dans la lignée des économistes classiques du rapport Meadows de 1972: "Halte à la croissance". La disponibilité des ressources naturelles est le facteur limitant de la croissance ;
- le deuxième courant est porté par le rapport Brundland et met l'accent sur la satisfaction des besoins humains, il défend la notion de "développement durable" permettant de concilier croissance et écologie: consommer moins de matières premières et d'énergie tout en produisant autant, par le recyclage et une autre conception des produits ;
- le troisième courant qualifié de néo-classique insiste sur les composantes du bien-être: consommation, loisirs, qualité de l'environnement. la recherche du bien-être et la contrainte d'équité avec les générations futures doit modifier les comportements individuels ;
- d'autres auteurs comme Robert Solow considèrent que l'équité inter-générationnelle est conditionnée par l'équité intra-générationnelle (échelle planétaire) : le DD doit permettre à l'ensemble de la population contemporaine d'accéder au développement.

Le DD est ramené à un compromis entre trois contradictions: les intérêts des générations actuelles face à ceux des générations futures, les intérêts des pays industrialisés et ceux des pays en développement, les besoins des êtres humains et la préservation des écosystèmes.

Le DD est un mode de développement qui doit atteindre trois objectifs apparemment difficilement conciliables :

- l'efficacité économique ;
- le respect de l'environnement ;
- la responsabilité sociale.

Carine Sauge